

Les récits de rêves dans le journal autobiographique (1693–1715) du notaire et perruquier Jacques Sandoz

Karine Crousaz

Cette contribution est dédiée aux récits de rêves contenus dans le journal de Jacques Sandoz, un écrit personnel encore peu étudié et pourtant d'une grande richesse, rédigé à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle.¹ Elle vise à présenter ces rêves et leurs contenus tant de manière quantitative que qualitative.² Nous observerons également comment Jacques Sandoz percevait ses propres rêves et ce qui l'a incité à noter certains d'entre eux. L'un des intérêts de l'étude des rêves de Jacques Sandoz est que leur récit s'insère dans un journal tenu au quotidien durant deux décennies. Cette documentation double met en lumière des liens manifestes entre les rêves de Sandoz et sa vie quotidienne. Ce constat peut offrir quelques pistes de réflexions dans les débats actuels sur les fonctions des rêves. Mais avant d'en arriver là, il est utile non seulement de s'enquérir brièvement de la personne de Jacques Sandoz mais aussi de comprendre comment il a structuré son journal et quels types d'informations s'y trouvent.

1 Je remercie Claire Gantet, grâce à qui je me suis plongée plus rapidement, et mieux, dans l'histoire des rêves que je ne l'aurais fait sans elle. Je remercie également Sylvie Moret Petrinì de m'avoir fait connaître l'existence du journal de Jacques Sandoz, Fabio Bestazzoni pour son accueil chaleureux à la Bibliothèque de la Ville du Locle dont il est responsable, ainsi que Julian Kellerhals. Cette contribution a été présentée en octobre 2021 à l'université de Fribourg lors du colloque organisé par Claire Gantet et Helmut Zedelmaier puis en janvier 2022 dans le cadre d'un colloque de recherche du Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil du Centre hospitalier universitaire vaudois dirigé par Raphaël Heinzer. Je suis reconnaissante aux personnes présentes lors ces deux événements. Parmi celles-ci, je remercie tout particulièrement Francesca Siclari pour ses précieuses références bibliographiques et le partage de son expérience concernant l'analyse des rêves, ainsi que José Haba-Rubio.

2 Pour l'analyse des rêves de Jacques Sandoz, je me suis inspirée des méthodes et catégories présentées dans Hall/Van de Castle 1966, Snyder 1970, Revonsuo/Salmivalli 1995, Revonsuo/Valli 2000 et Arnulf 2014.

1. Jacques Sandoz et son journal autobiographique

Jacques Sandoz serait inconnu aujourd'hui s'il n'avait pas rédigé un journal autobiographique, conservé actuellement à la Bibliothèque de la Ville du Locle, et la plupart des éléments que nous connaissons de lui sont tirés de cet écrit. Sandoz est né le 29 septembre 1664 et se plaît à noter régulièrement dans son journal son anniversaire, celui de sa femme (de cinq ans son aînée), de ses enfants, ainsi que son anniversaire de mariage. Depuis 1690 il est notaire : il habite et exerce son métier à La Chaux-de-Fonds, petite ville située à 1000 mètres d'altitude rattachée à la principauté protestante de Neuchâtel. Peuplée d'environ 490 habitants en 1661, La Chaux-de-Fonds passe à plus de 700 habitants dans la première décennie du XVIII^e siècle et se trouve, du vivant de Jacques Sandoz, dans la phase initiale d'un essor démographique et économique considérable lié au développement de l'horlogerie et de la fabrication de dentelle qui l'amène à plus de 2300 habitants en 1750.³ À côté de ses activités de notaire, qui l'occupent quotidiennement, Jacques Sandoz fabrique également des perruques pour les notables de la région. Il décède en 1738.

Le journal est tenu au quotidien par Jacques Sandoz. L'exemplaire dont nous disposons aujourd'hui est une copie du journal réalisée du vivant de l'auteur, en 1735–1736, par un certain J. Robert, qui officiait alors peut-être comme secrétaire de Jacques Sandoz.⁴ Cette copie couvre, sans interruption, une période de vingt ans de 1693 à 1712 ; elle comprend 872 pages divisées en deux volumes.

Le titre qui ouvre la première page du manuscrit affirme que les événements recueillis dans le journal l'ont été par l'auteur pour lui-même : *Journal pour moy Jaques Sandoz notaire. Contenant les evenemens arrivés en 1693.* C'est assurément l'impression qui domine à la lecture de ce journal autobiographique : Sandoz l'écrit avant tout pour lui-même, même s'il est manifestement conscient que d'autres personnes vont lire son journal, comme en témoignent des parties codées avec la substitution de certaines lettres par des chiffres.

Sandoz crée un espace pour chaque jour, avec la colonne de gauche pour la date et la situation météorologique du jour et la colonne de droite pour les événements le concernant, lui, sa famille et la communauté des habitants de La Chaux-de-Fonds, tels que des baptêmes, mariages et enterrements, ainsi que chaque sermon auquel il a assisté, avec le passage biblique choisi par le pasteur et parfois un commentaire désobligeant à son égard.⁵ À la fin de chaque mois, il

3 Barrelet 2010.

4 En 1942 a paru à La Chaux-de-Fonds un bref recueil (77 pages) d'extraits du journal de Jacques Sandoz édité par Fritz Jung et préfacé par Jules Bailloids : Sandoz 1942.

5 En septembre et octobre 1706, Sandoz est même en conflit ouvert avec le pasteur Boive de La Chaux-de-Fonds, qu'il accuse de l'avoir visé publiquement dans un sermon. Sandoz se

consacre quelques lignes à un résumé des événements météorologiques et à leur influence sur la croissance des plantes et sur les récoltes. À la fin de chaque année, Sandoz rédige un résumé des principaux événements politiques survenus dans la principauté de Neuchâtel, et plus largement en Suisse et en Europe.

L'auteur consigne régulièrement ses lectures. Nous apprenons par exemple qu'en 1710–1711, il est happé par la lecture d'Artamène, un roman fleuve (plus de 13'000 pages !) de Madeleine et Georges de Scudéry, et qu'à l'inverse il ne consacre qu'une journée à la lecture «de l'abominable livre des visions de Dom Francisco de Quevedo, qui me detourba beaucoup».⁶ À partir de début janvier 1702, Jacques Sandoz fait partie d'un groupe d'abonnés collectifs à des journaux périodiques hebdomadaires et mensuels qui portent le titre de *Gazettes* et de *Mercurus*. Un messenger lui apporte chez lui, en principe chaque jeudi en fin de journée, ces périodiques dont les titres complets ne sont malheureusement jamais notés dans le journal. Le pluriel que Sandoz emploie pour désigner les journaux périodiques qu'il lit signale probablement qu'il recevait plusieurs gazettes et mercurus différents.⁷ Sandoz et quelques proches les lisent généralement les jeudis soir, parfois jusque fort tard dans la nuit. Le vendredi matin, Sandoz les envoie au groupe de lecteurs suivant.⁸

La majeure partie du journal est toutefois constituée par les activités quotidiennes du scribe. Ce dernier note scrupuleusement ce qu'il fait chaque jour : les actes notariés et les autres types de textes qu'il a écrits, les lieux où il s'est rendu, les personnes qu'il a rencontrées, etc. Le journal semble avant tout un outil d'autocontrôle, d'autodiscipline et de motivation au travail pour Jacques Sandoz lui-même. Ce journal offre, sur des milliers de jours, l'heure de réveil de Sandoz, notée de manière très précise, ainsi que, mais de manière moins systématique, son heure de coucher et des réflexions sur son sommeil. Il livre également de nombreuses informations de la vie quotidienne nous permettant notamment de mieux comprendre la matérialité qui entoure le sommeil. Le journal de Sandoz constitue donc une source de premier ordre pour l'étude de l'histoire du sommeil à l'époque moderne, en particulier des rythmes veille-sommeil, et peut être perçu comme une sorte d'«agenda du sommeil» avant la lettre.⁹

rend en ville de Neuchâtel le 2 octobre pour se plaindre de son pasteur auprès du doyen de la classe des pasteurs, le célèbre théologien Jean-Frédéric Ostervald.

6 Le mardi 22 juillet 1710. Il s'agit de la traduction française des *Visions* de Quevedo par le Sieur de la Geneste qui a connu plusieurs dizaines d'éditions aux XVII^e et XVIII^e siècles.

7 Par exemple, le jeudi 22 juillet 1706 : «Je lû les agreables gazettes».

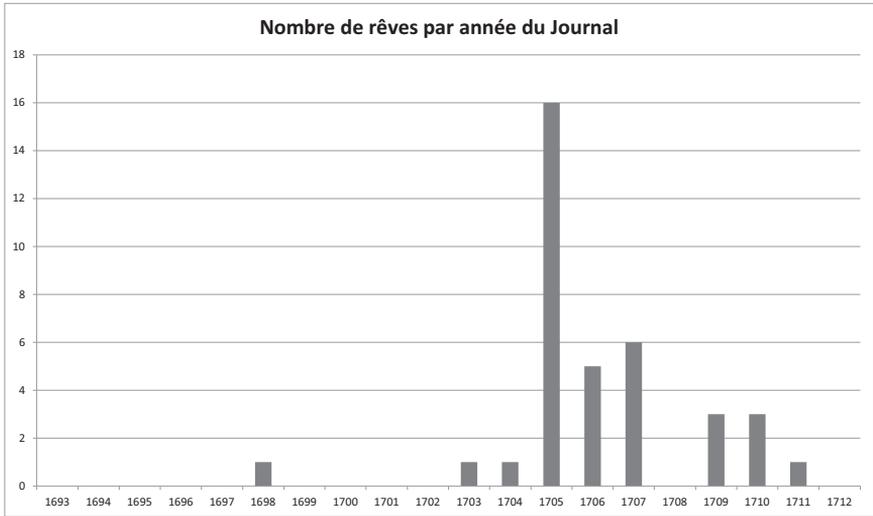
8 Pour une présentation plus détaillée des lectures de Sandoz, avec une liste des titres signalés dans son journal, voir Schlup 1995.

9 Je prévois de revenir sur le sommeil de Jacques Sandoz dans une contribution ultérieure.

2. Les rêves de Jacques Sandoz

Les rêves notés sont l'un des aspects particulièrement intéressants du journal de Sandoz. Un dépouillement systématique du texte livre un total de 37 rêves, qui sont transcrits intégralement en annexe à cet article et numérotés de manière chronologique.¹⁰

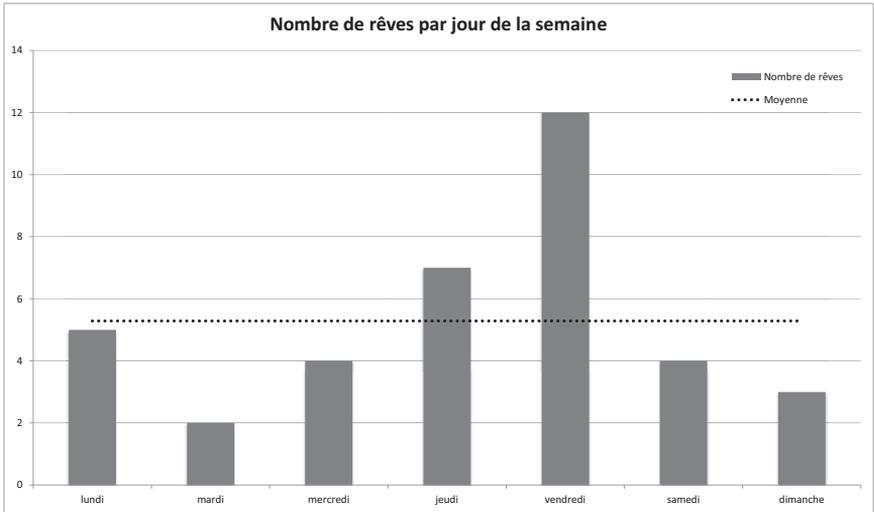
Le premier récit de rêve du journal date de 1698. Il s'agit du seul dans le journal jusqu'en 1703, année qui ne comporte qu'un seul rêve, tout comme l'année 1704. La grande période des rêves de Sandoz est celle qui va de 1705 (qui contient 16 rêves, un record pour ce journal) à 1707 (six rêves) avec entre deux l'année 1706 qui compte cinq rêves. L'an 1708 n'en mentionne pas un seul, alors que les années 1709 et 1710 en présentent chacune trois et que 1711 contient le dernier rêve du journal.



Graphique 1. Nombre de rêves par année du journal de Jacques Sandoz

La répartition des rêves de Sandoz sur les différents jours de la semaine est loin d'être uniforme. La nuit du jeudi au vendredi (notée sous vendredi dans journal) est notablement surreprésentée : elle compte, à elle seule, 12 des 37 rêves du journal, soit près d'un tiers (32 %) de tous les rêves indiqués.

¹⁰ Le scripteur emploie uniquement le terme « songe » et le verbe « songer » pour désigner ce que nous appelons « rêve ».



Graphique 2. Nombre de rêves par jour de la semaine

Comment expliquer cette surreprésentation des rêves provenant de la nuit du jeudi au vendredi ? Il est probable qu'elle découle directement du fait que le jeudi est la soirée hebdomadaire habituellement consacrée à la lecture des gazettes par Sandoz. Deux éléments distincts pourraient contribuer à ce renforcement de la présence des rêves la nuit du jeudi au vendredi. D'une part les heures de coucher et de lever souvent bien plus tardifs, qui décalent les horaires de sommeil dans la nuit, et d'autre part l'impression faite chaque jeudi sur l'esprit du futur dormeur par les lectures abondantes et variées qui extraient Sandoz de son quotidien et lui communiquent les nouveautés littéraires et les nouvelles politiques et guerrières européennes.

Les récits de rêves de Jacques Sandoz sont généralement très succincts. Cette écriture condensée, voire laconique, est toutefois une caractéristique générale du journal : c'est uniquement dans les résumés météorologiques et agricoles de la fin de chaque mois ou dans les résumés politiques de fin d'année que Sandoz laisse sa plume prendre un peu plus d'élan. Pour le reste du texte, son style est très économe en mots. Il est nécessaire d'avoir cette concision à l'esprit pour interpréter le nombre total de mots par rêves de Sandoz.¹¹

11 Une limite minimale de 40 mots est souvent utilisée dans les analyses actuelles des rêves, lorsque les examinateurs veulent être certains d'avoir affaire à des rêves du sommeil paradoxal (sommeil REM). Voir Arnulf 2014, 17–18. Cette limite est trop élevée pour distinguer les rêves de Sandoz, vu la concision du style de l'auteur.

Le nombre de mots pour chacun des récits de rêves du journal varie de 2 à 96 avec une moyenne de 18 mots par rêve. Ces chiffres comprennent les termes introducteurs tels que «j'ay songé» ou «un songe», mais pas les commentaires et les interprétations.¹² Voici un exemple tiré de l'un de ses plus longs récits de rêve, celui du 12 décembre 1707, qui compte 52 mots :

«J'ai songé que j'ecorchay la tête à 3 juments, leur enlevant le cuir de la tete sans couteau, et seulement des mains, et que mes doigts produisoient des petites plantes comme des bourgeons de bois de sapin qui sortoyent de ma main droite que j'ai arraché deux comme on feroit des verrues.»

D'autres récits de rêves, au contraire, sont extrêmement brefs, au point de ne nous donner presque aucune information sur les rêves en question. Cinq des rêves de Sandoz entrent même dans la catégorie des récits de rêves sans description de contenu :

- 1) Jeudi 3 septembre 1705 : «Eveillé devant 2 h par un songe, et levé devant 3 pour continuer au rôle prédit.»¹³
- 2) Samedi 29 janvier 1707 : «Levé à 3 h à cause que des S492s [= songes] avoyent troublé mon repos.»
- 3) Nuit du mercredi 25 au jeudi 26 mai 1707 : «Mauvais songe à moy et à ma femme.»
- 4) Vendredi 23 mai 1710 : «Je me suis enferré dans un mauvais songe qui m'a fait perdre mon matin, et tout en chagrin sur le midy j'écrivois.»
- 5) Nuit du vendredi 13 au samedi 14 juin 1710 : «Un songe horrible à mon premier sommeil.»

Ces cinq rêves sans description de contenu, sur les 37 rêves au total, sont néanmoins précieux pour nous aider à comprendre les motivations qui poussent Sandoz à noter ses rêves. En effet, dans chacun de ces cas, nous constatons soit que le songe a réveillé le dormeur et donc perturbé son rythme de sommeil (en le faisant se lever plus tôt que de coutume ou, au contraire plus tard, si Sandoz se rendort après le rêve qui a interrompu son sommeil et continue à dormir plus longtemps qu'il ne l'avait prévu avant de se coucher), soit que le songe inquiète,

12 Voici la liste du nombre de mots pour chaque récit de rêve, par ordre croissant. Le nombre de mots est suivi entre parenthèse du numéro de rêve concerné : 2 mots (n° 4 ; n° 25), 3 mots (n° 22 ; n° 36), 4 mots (n° 3), 5 mots (n° 6 ; n° 15), 6 mots (n° 14), 7 mots (n° 7), 8 mots (n° 27 ; n° 34), 10 mots (n° 24), 11 mots (n° 8 ; n° 10 ; n° 30), 12 mots (n° 5 ; n° 17 ; n° 35), 13 mots (n° 29 ; n° 37), 14 mots (n° 23), 16 mots (n° 9), 17 mots (n° 20), 19 mots (n° 19), 21 mots (n° 18), 23 mots (n° 11 ; n° 32 ; n° 33), 25 mots (n° 21), 28 mots (n° 31), 30 mots (n° 1 ; n° 26), 39 mots (n° 12), 52 mots (n° 28), 57 mots (n° 16), 96 mots (n° 2).

13 «Au rôle prédit» désigne un registre sur lequel Sandoz travaillait et qu'il avait mentionné plus haut dans son journal.

terrifie, attriste, bref perturbe Sandoz dans la journée qui le suit. Parfois, les deux aspects sont combinés : le rythme de sommeil perturbé et le trouble produit par le songe qui perdure après le réveil. Ces cinq songes, même sans description de contenu, ont donc été inscrits par le scripteur dans son journal parce qu'ils troublent ou du moins modifient son quotidien. Ces caractéristiques peuvent dans une large mesure s'appliquer à l'ensemble des 37 rêves du journal. Au total, Sandoz mentionne explicitement le fait que le songe a provoqué son réveil dans neuf de ses récits de rêves.¹⁴ Dans deux de ces cas, il a pu se rendormir et, pour récupérer, a prolongé son sommeil au-delà de l'horaire qu'il s'était fixé, mais pour la majorité d'entre eux, les songes provoquant un réveil ont signé la fin du sommeil de Sandoz pour la nuit concernée.

Outre le trouble que les rêves ont parfois causé au dormeur, une autre raison importante pour laquelle Sandoz note ses rêves dans son journal est que le contenu de ses songes lui semble présager quelque chose. Il les note, donc, pour pouvoir confronter le rêve et son présage avec les événements à venir. Il s'agit, d'une manière qui pourrait sembler paradoxale, d'une sorte de manifestation de l'esprit scientifique de Sandoz : celui-ci souhaite en effet noter le contenu de ses rêves et les présages qu'il estime leur être liés, pour pouvoir confronter ces informations, les vérifier, à la lumière de ce qui va lui arriver dans les jours ou les semaines qui suivront.

Avant d'en arriver au contenu des rêves et à leur interprétation par Sandoz, il est nécessaire de mentionner brièvement les principaux biais que comportent ces récits de rêves. En premier lieu, il est évident que nous n'avons pas accès aux rêves de Sandoz mais uniquement aux récits de rêves qu'il a rédigés. Un deuxième biais, celui de la saillance, qui influence les récits de rêves lorsque qu'ils sont notés spontanément après l'éveil, est particulièrement marqué dans le journal de Sandoz. Pour citer l'exposition de ce biais donnée par Isabelle Arnulf : «les rêves marquants, inhabituels, très bizarres ou qui ont provoqué un réveil (c'est le cas des cauchemars) vont être plus facilement mémorisés»¹⁵. Ce biais marque fortement les récits de rêves de Sandoz dont nous avons vu qu'au moins 9 sur 37 ont eu lieu après un réveil provoqué par le rêve. À ce biais de la saillance s'ajoute celui de la valeur prédictive mentionnée plus haut, sur laquelle nous reviendrons. En résumé, Sandoz note en particulier les rêves qui l'ont marqué ou troublé et/ou qui lui semblent présager l'avenir. Les rêves qui lui auront paru trop communs auront été soit oubliés soit volontairement laissés de côté de son récit du quotidien. En revanche, et c'est un point à relever, il ne semble pas que Sandoz censure volontairement les rêves qu'il transcrit. Parfois même, il n'emploie pas son système de code, substituant des lettres par des chiffres, pour transcrire un rêve qui aurait pu, du moins selon notre regard actuel, courir le

14 Les rêves numéros 2-4, 9-10, 17, 24-25 et 30.

15 Arnulf 2014, 14.

risque d'être victime d'autocensure, tel que le rêve du 18 juin 1706 : «Songe infame que j'avois eu la compagnie de ma mere et de ma sœur.»

3. Le contenu des songes de Jacques Sandoz

Venons-en maintenant à une observation sommaire du contenu des songes. Sandoz lui-même est explicitement nommé dans 23 des 32 rêves du journal qui présentent un contenu, soit comme acteur (dans 14 rêves) soit comme personne voyant ou subissant la scène. Il mentionne les parties suivantes de son corps : ses mains ou ses doigts dans sept rêves, ses dents dans deux rêves, ses parties intimes (sa «vergogne» ou sa «villenie») dans deux rêves et ses deux jambes dans un rêve. Les sens externes que Sandoz mentionne explicitement dans la perception de ses rêves sont celui de la vue dans sept rêves et celui de l'ouïe dans un rêve qui se produit deux nuits de suite en octobre 1709 : «J'ai songé par 2 nuits de suites que le Locle bruloit, et que j'en entendoit sonner l'allarme et que je voyoit la fumée.»¹⁶

Les autres personnages humains qui figurent dans les rêves de Sandoz peuvent être regroupés dans différentes catégories, à commencer par les membres de sa famille où se trouvent les femmes suivantes : «ma mère ou ma femme» (n° 12), «(j'avois persé) la joue de ma femme» (n° 16), «(j'avois eu la compagnie) de ma mere et de ma sœur» (n° 24), «ma femme» (n° 31). Parmi les membres de sa famille, sa femme est donc la personne qui apparaît le plus souvent, dans trois rêves sur 32, sa mère dans deux rêves et sa sœur une fois. Les enfants de Sandoz ne sont pour leur part jamais cités. Le rêve n° 2 contient deux personnes connues de Sandoz, mais plus éloignées : «J.T.V. du temps de sa démission» et «le secretaire Du Bois». Viennent ensuite des personnages que nous pourrions qualifier de semi-déterminés : «quelques garçons» (n° 2), «deux femmes» (n° 14), «un homme» (n° 20), «des gens vêtus de noir» (n° 31). Dans trois rêves, l'action est réalisée par des personnes indéterminées, désignées de manière vague ou implicite : «on me voyoit» (n° 18), «on le brisoit» (n° 20), «(j'avois songé que j'avois vu) écorcher un cheval tout vif» (n° 24). Dans deux rêves, les personnages principaux qui incommodent Sandoz sont des diables : «(... que je me suis vu insulté) par un diable et aussi par 4 ou 5 autres» (n° 21), «songes de diables» (n° 22). Il ne faut toutefois pas y lire un attrait particulier de Sandoz pour la démonologie, mais simplement un témoignage du fait que Dieu et le diable, ou les diables, occupent encore une place importante dans les pensées quotidiennes d'un chrétien résidant dans la principauté protestante de Neuchâtel à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. Un dernier acteur potentiellement humain des rêves de Sandoz nous est inconnu, puisqu'à la place

16 Sur les modes de perception des rêves, voir Snyder 1970, 136–139.

de son nom figure une lacune signalée par quatre points : «J'ai songés entroit dans une maison pour manger une charogne.» (n° 8) Ce dernier acteur pourrait aussi n'avoir pas été un humain, mais un animal. Ceux-ci sont très présents dans les rêves de Sandoz (dans 7 rêves sur 32). Il s'agit d'animaux courants, qui figurent dans les rêves de manière négative ou inquiétante : «2 corbeaux avec quantité de pies» (n° 1), «une charogne» (n° 8), «continué de faire de mauvais songes : manger de chien, de chat, et vers des pourceaux, et un gros verrat» (n° 8), «ecorcher un cheval tout vif» (n° 24), «des serpens entortillés autour de mes 2 jambes, de la villenie» (n° 26), «j'ecorchoy la tête à 3 juments» (n° 28), «grosses troupes de corneilles, qui voloient ensemble et par troupes» (n° 37).

Ce qui est valable pour les animaux dans les rêves de Sandoz l'est également pour ses rêves de manière générale : si nous cherchons à répartir ses récits de rêves dans trois catégories, celle des rêves positifs, celles des rêves neutres et celles des rêves négatifs, la première catégorie reste vide. Quant aux quatre rêves que nous pourrions considérer comme neutres au niveau de leur contenu (n° 6, 11, 13 et 15), ils reçoivent de la part de Sandoz une interprétation négative et l'inquiètent. Tous les rêves sont de contenu explicitement menaçant, terrifiant, inquiétant, désagréable, dégoûtant, ou alors, et les deux aspects peuvent se combiner, ils sont jugés comme mauvais par Sandoz et le troublent parce qu'il a l'impression qu'ils annoncent de mauvais présages. Au total, sur les 32 rêves dont le contenu nous est connu, aucun n'est positif ou neutre aux yeux de Sandoz, mais tous sont négatifs.

4. Présages et accomplissement des songes

Sandoz est attentif à ses rêves, nous l'avons vu, non seulement parce qu'ils perturbent parfois ses nuits et son quotidien, mais aussi pour la vertu de présage qu'il leur attribue. Au fil des années, ses compétences d'onirocritique se développent. Le premier rêve du journal, isolé chronologiquement en juin 1698, comporte déjà l'idée d'un présage, mais Sandoz ne formule pas son interprétation de manière sûre : «Au matin j'ai songé voir 2 corbeaux avec quantité de pies, et que je batay l'un d'iceux, je tirai un coup de fusil sur luy sans luy faire aucun mal. Dieu me preserve du malheur que cela semble signifier ou presager.» Est-ce le fait que son présage négatif a pu lui sembler avoir été accompli, avec le décès soudain deux mois plus tard, le 19 août 1698, de sa fille Anne Marie âgée de cinq ans et demi ? Toujours est-il que Sandoz développe manifestement dans les années suivantes ses connaissances d'onirocritique et les met en œuvre à partir de 1705. Dès cette année-là, Sandoz note régulièrement, à la suite de ses songes, également leur interprétation puis leur «accomplissement», ou parfois uniquement ce dernier. Par exemple, pour le quatorzième songe, du lundi 9 novembre 1705, il note : «Je songeais voir 2 femmes courir, ce qui signifie honte

et dommage.» Le lendemain, le 10 novembre, il inscrit l'accomplissement de son rêve : «Je fût en Conseil d'Etat, et couchay à Neufchatel, j'ay receu l'efet de mon songe precedent.» Sandoz indique implicitement que cela s'est mal passé pour lui au Conseil d'État de Neuchâtel, mais n'en dit pas plus.

Pour ses interprétations des rêves il se sert très probablement d'une ou de plusieurs clés des songes qui circulent alors sous forme imprimée. Il ne cite malheureusement jamais d'ouvrage d'interprétation des rêves dans son journal, et il n'a pas été possible d'identifier à ce jour ses sources d'information.¹⁷ Il n'est pas totalement exclu que les gazettes lues par Sandoz de manière hebdomadaire à partir de 1705 transmettaient elles aussi ce type de connaissance, mais cela reste à étudier.

Le graphique 3 représente tous les rêves de Jacques Sandoz sur l'axe du temps. Sur la ligne «description», les carrés gris foncés indiquent chacun des rêves avec description de contenu, les carrés blancs sur la même ligne les rêves sans description de contenu. Sur la ligne au-dessus, les carrés hachurés représentent les présages, c'est-à-dire les significations, donnés par Sandoz pour ses rêves. Ils sont tous, systématiquement, négatifs. L'étage le plus élevé du tableau représente l'accomplissement (ou le non-accomplissement) des songes et de leurs présages. Cet accomplissement, symbolisé par des carrés lignés verticalement, est conforme au présage annoncé dans tous les cas sauf un, le rêve n° 20, dont le non-accomplissement est représenté par un carré quadrillé. Il s'agit, pour cet unique cas de non-accomplissement signalé par Sandoz, du rêve du vendredi 26 février 1706 : «J'ai songé voir un homme rompre sur la roue, qu'on le brisoit avec un couperet par morceaux, ce qui signifie tristesse dans 9 jours, ce qui n'est pas arrivé dans un mois entier, Dieu soit beny.»

Sandoz paraît donc croire fermement à l'onirocritique. À partir de 1705, il scrute attentivement ses rêves avec une grille de lecture tirée directement d'un ou de plusieurs traités de cette sorte. Il est également possible que la lecture même de ces traités influence le contenu des rêves de Sandoz.¹⁸

5. Liens entre la vie quotidienne et les songes

En lisant non seulement les récits de rêves de Sandoz mais aussi l'ensemble de son journal, il est possible de tisser de nombreux liens entre les contenus des rêves et le quotidien de Sandoz. Il s'agit notamment de la présence de personnes

17 Sur la tradition des clés des songes, à commencer par le manuel d'interprétation antique d'Artémidore dont l'influence reste considérable à l'époque moderne, voir Carroy/Lancel 2016.

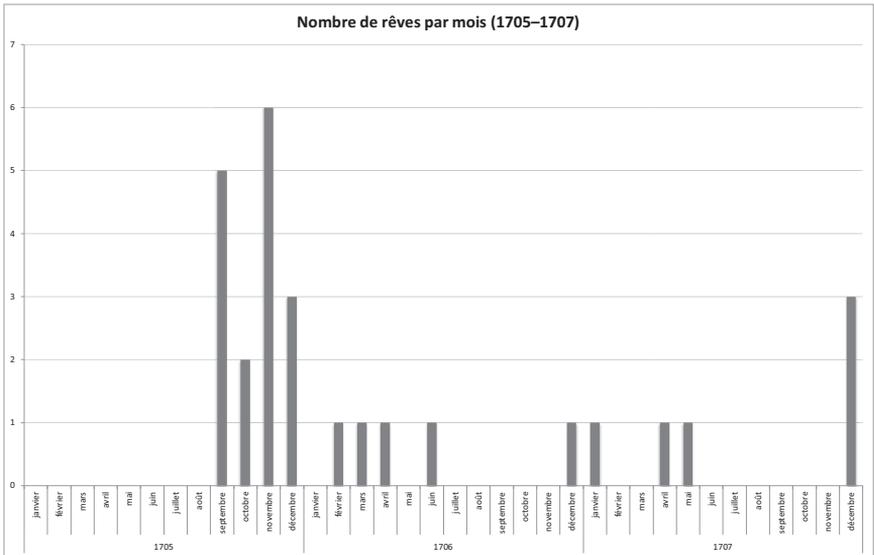
18 Snyder relève ainsi que le seul dormeur de son étude qui avait rapporté avoir rêvé de voler dans les airs était un étudiant en psychologie qui venait de commencer à lire l'*Interprétation du rêve* de Freud. Snyder 1970, 148.

familiales, parfois marquées d'un élément de bizarrerie propre au rêve,¹⁹ comme la personne à l'identité confuse désignée comme «ma mere ou ma femme», de lieux, animaux, plantes et objets familiers, dont certains sont particulièrement présents à une période donnée de la vie de Sandoz et qui figurent dans ses rêves de manière synchrone. C'est le cas des rêves de noix ou de mains teintées de noir tandis que Sandoz passe des journées à broyer des noix pour fabriquer son encre. L'influence du quotidien est aussi manifeste lorsque différentes étapes de la fabrication de perruques occupent une part substantielle de la vie éveillée de Sandoz en décembre 1707, entourant le rêve où le dormeur a l'impression d'écorcher à main nue, sans couteau, la tête de trois juments. Les émotions de la journée semblent également influencer les rêves de Sandoz. Ainsi, le songe de la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai 1710, qui le laisse dans un état de grande tristesse et l'empêche de travailler une matinée entière, peut être mis en relation avec la visite spontanée, le mercredi 21 mai 1710, par Sandoz et son épouse, d'une personne qui décède subitement un quart d'heure après leur arrivée, et avec l'enterrement du défunt deux jours plus tard.²⁰

Toutefois, l'élément de la vie quotidienne qui paraît avoir les liens les plus clairs avec les rêves de Sandoz est d'un autre ordre, et il influence la présence même de ces rêves menaçants ou leur absence. Il s'agit de ce que nous appellerions aujourd'hui le «niveau de stress» de Jacques Sandoz. Le parallèle est en effet particulièrement frappant entre les périodes de stress intense vécues par Sandoz et la fréquence des rêves qu'il rapporte dans son journal. La période 1705–1707 est très difficile pour Sandoz qui doit faire face à des dettes qui l'écrasent, en particulier en fin d'année (qui correspond probablement au moment où il devait rembourser ses dettes ou payer des intérêts). En novembre 1705, il doit également se battre en justice contre un certain Abraham Courvoisier dans un procès. Les phases de craintes les plus aiguës quant à son procès et à ses dettes correspondent exactement aux périodes pendant lesquelles Sandoz note le plus de rêves dans son journal, comme le montre le graphique 4.

19 Sur cette question voir Revonsuo/Salmivalli 1995.

20 Mercredi 21 mai 1710 : «Je ne sais pourquoi après midy je desirai d'aller visiter le vieux Josué de la Chaux qui mourut dans moïn d'un quart d'heure que nous y étions nous 2 ma femme [et moi], je m'aidais à l'ensevelir et soupay avec ses enfans.» Vendredi 23 mai 1710 : «Je me suis enferré dans un mauvais songe qui m'a fait perdre mon matin, et tout en chagrin sur le midy j'écrivois; on est allé enterrer et ma femme étant au repas, je suis allé vers les Grierin Orloger.»



Graphique 4. Nombre de rêves par mois (1705–1707)

Inversement, Sandoz note dans son bilan à la fin de 1708 à quel point cette année s’est bien passée pour lui : «Ainsy cette année qui estoit sy à craindre en son commencement a été une veritable douceur et benigne année, par la grace du bon Dieu je n’ais eu ny ennuit ni maladie mais bien du plaisir.» L’année 1708 est également celle où, subitement, plus aucun rêve ne figure dans le journal, après la période troublée de 1705–1707 (voir graphique 1).

La fréquence systématiquement plus élevée des rêves menaçants lors des périodes stressantes de la vie de Jacques Sandoz peut présenter un intérêt dans le cadre des débats actuels sur les fonctions des rêves. Actuellement, une minorité de neurologues affirme que les rêves n’ont aucune fonction cognitive et qu’ils ne constituent qu’un produit dérivé de la pensée produite par le cerveau à l’état de veille. D’autres considèrent que les rêves jouent un rôle dans la consolidation de la mémoire et/ou pour adoucir les émotions de la journée. En 2000, Antti Revonsuo a proposé l’hypothèse, qui n’exclut d’ailleurs pas les deux fonctions précédentes, selon laquelle les rêves servent à entraîner le cerveau face à des menaces, et l’a nommée la *Threat simulation theory* (théorie de la simulation de la menace).²¹ Dans un article publié la même année qui développait une échelle

21 Revonsuo 2000. Antti Revonsuo a lui-même proposé en 2015 avec deux collègues une théorie révisée de sa «théorie de la simulation de la menace» et en partie concurrente à celle-ci, sous la forme de la «théorie de la simulation sociale» (*social simulation theory*) selon laquelle le rêve offre une sorte de réalité virtuelle au cerveau pour qu’il puisse s’entraîner aux interac-

de mesure de la menace dans les rêves, Revonsuo et Valli ont analysé plus de 600 rêves de 52 personnes et ont constaté que les éléments de menace y sont extrêmement fréquents, avec une moyenne légèrement plus élevée qu'un élément menaçant par rêve.²² Ils relèvent également un élément important postulé par la théorie du rêve comme simulation de menace :

«If the threat simulation hypothesis is correct, people might differ greatly in the frequency and/or severity of threats in their dreams, depending on their personal history, current stressors, and possible traumatic events they have encountered. [...]

This should be taken into account in future studies of threatening events in dreams, and groups of subjects with different levels of current life stress or history of traumatic events could be studied separately and compared with each other.»²³

Le journal de Jacques Sandoz n'est certes pas une future étude en neurologie, il offre néanmoins, sur une longue durée, à la fois des récits de rêves et une description de la vie quotidienne du scripteur, avec de nombreux éléments nous permettant de comprendre le niveau de stress vécu. Le lien très clair entre les périodes stressantes de la vie de Sandoz et la présence de rêves menaçants et, inversement, l'absence de tels rêves lors de périodes paisibles semble offrir un soutien à l'hypothèse de Revonsuo de la fonction du rêve comme simulation de menace pour entraîner le cerveau à réagir à des situations stressantes. Cette présence considérablement plus grande des rêves menaçants lors des périodes stressantes de la vie de Sandoz pourrait toutefois s'expliquer également par d'autres causes telles que l'effet perturbateur du stress sur le sommeil qui, par les réveils ou micro-réveils qu'il génère durant la nuit, pourrait avoir favorisé la prise de conscience du contenu des rêves et leur mémorisation.

Dans tous les cas, cette recherche consacrée au journal de Jacques Sandoz manifeste l'intérêt d'une étude des rêves contenus dans les écrits personnels de l'époque moderne. Ces récits de rêves révèlent en effet bien plus que ce qui paraît à première vue du quotidien des scriptrices et des scripteurs et de leur manière de penser. Par ailleurs, les récits de rêves de l'époque moderne pourraient être confrontés non seulement au quotidien de leurs auteurs et autrices²⁴ mais aussi à

tions sociales. Revonsuo/Tuominen/Valli 2015. Pour une synthèse des principales théories récentes sur les fonctions des rêves, voir Stephan/Siclari 2021, table 1.

²² Revonsuo/Valli 2000.

²³ Revonsuo/Valli 2000, point 4.1.

²⁴ Il pourrait être intéressant à ce sujet d'employer des méthodes quantitatives d'analyse textuelle, en particulier lorsque les journaux personnels contenant des récits de rêves sont intégralement transcrits. Je remercie José Haba-Rubio et Francesca Siclari pour les discussions que nous avons eues à ce sujet et renvoie à Elce/Handjaras/Bernardi 2021 pour une présentation d'approches linguistiques automatisées appliquées à des récits de rêves contemporains.

des études plus récentes sur les contenus de rêves pour déceler des constantes sur le temps long et des évolutions liées à des changements culturels et sociaux.

Annexe

Extraits du journal de Jacques Sandoz : songes, interprétations et accomplissements.²⁵

Songe 1

Vendredi 10 juin 1698

«Au matin j'ai songé voir 2 corbeaux avec quantité de pies, et que je batay l'un d'iceux, je tirai un coup de fusil sur luy sans luy faire aucun mal. Dieu me preserve du malheur que cela semble signifier ou presager.»

Songe 2

Samedi 26 mai 1703

«Levé à 4 1/2 pour écrire ayant veillé dès les 2 h à cause d'un songe d'un bois qui avoit 2 grosses léraïne ou coupure l'une à l'endroit du tronc faite par J. T. V du tems de sa demission ou à son occasion, et l'autre par quelques garçons et par le secretaire Du Bois qui y avoit mis son nom et la datte de cette année 1703, etant par Amis bois²⁶ et plus haut ledit bois etois debranché et le vent de bise sur le levant est venu qui l'a rompu par la plus basse charcrure(?)²⁷ et en tombant il s'est rompu par l'autre.»

Songe 3

Jeudi 4 septembre 1704

«Un songe de foudre m'a fait lever dev(ant) avec frayeur.»

Songe 4

Jeudi 3 septembre 1705

«Eveillé devant 2 h par un songe.»

²⁵ Les abréviations ont été résolues tacitement, sauf en cas d'ambigüité : dans ce cas elles ont été résolues entre parenthèses. Les crochets droits signalent des ajouts de l'éditrice, que ce soit pour des parties manquantes ou le déchiffrement des parties codées. Les numéros attribués chronologiquement aux songes ne figurent pas dans le manuscrit.

²⁶ Passage obscur, pourrait éventuellement être lu comme «etant parti à mis bois».

²⁷ Mot raturé, lettres centrales illisibles.

Songe 5

Vendredi 4 septembre 1705

«J'ai s4892 [= songé] des bouchains²⁸ et de l'ordure à mes mains.»

Songe 6

Samedi 5 septembre 1705

«J'ai songé des nois.»

Songe 7

Dimanche 6 septembre 1705

«S4892' [= songé], que la terre trembl(oit) bien fort.»

Songe 8

Lundi 7 septembre 1705

«J'ai songés²⁹ entroit dans une maison pour m(anger) une charogne.»

Interprétation des songes 4, 5, 6, 7 et 8

Mardi 8 septembre 1705

«Ces songes sont été suivis de leur signification au 7e du mois après³⁰ ; mais il plût au bon Dieu de me delivrer de maux.»

Songe 9

Entre le dimanche 25 octobre et le lundi 26 octobre 1705³¹

«À 9[h] du soir j'ai songé que le toit du ciel tomb(oit) sur moy, tonneres et sans le toucher aucunement ; ce songe m'a sy fort troublé que ne pouvant plus dormir depuis lesdites 10 h [sic] je suis lèvé à 1 h et ait commencé d'écrire pour quelques écrits que j'avois à rendre; ce jour ne m'apporta aucun deniers, mais il ne fut aucunement prejudiciable.»

28 «Bouchains» est probablement à rapprocher d'un terme de dialecte neuchâtelais désignant des pommes sauvages. Voir *Glossaire des patois de la Suisse romande*, fondé par L. Gauthat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, Genève 1924-, Bd. II, 684, s.v. bouchin. Permalien : <http://portail-gpsr.unine.ch/articles/200684099>.

29 Un blanc signalé par quatre points par le copiste.

30 7 octobre 1705 : «Je vis plusieurs Conseiller[s] d'Etat, et il me falut être en Conseil d'Etat au sujet de ce que la seigneurie.» La phrase s'interrompt ici, sans être complète.

31 Les songes qui, comme ici, figurent dans cette annexe entre deux dates sont ceux qui dans le manuscrit sont notés à cheval entre deux jours du journal. Dans les autres cas, la mention, dans le journal et dans l'annexe, d'une seule date signale la nuit qui mène à cette date.

Interprétation du songe 9

Mardi 27 octobre 1705

«Je ne fis absolument rien que pour ma cause que je disputay avec grande vehemence, et je pense que c'étoit ce qui m'ettoit presagé par le songe du dimanche la nuit. Ma cause est disputée mais non jugée.»

Songe 10

Mercredi 28 octobre 1705

«Ce songe d'un retrait trops plain de fient et de nois m'ayant si fort troublé, que je n'ai pu dormir depuis 11 h, je suis levé à la minuit, et ait ecrit quelques choses, mais j'ai peu fait d'avance.»

Songe 11

Dimanche 1^{er} novembre 1705

«J'ai songé des noisettes que je trouvais et que je receuillais sur les coeudres,³² je les cassaits avec les dents et les mangeais.»

Songe 12

Dimanche 1^{er} novembre 1705

«Item j'ai songé que je marchais après ma mere ou après ma femme qui portait une lanterne pour descendre une coste et la lanterne s'eteignit et nous continuâmes de decendre la côte sans chandelle en méchant chemin où je demeurais.»

Songe 13

Lundi 2 novembre 1705

«J'ai songé que j'étois dans un pré en la saison des groins de porcs et à la saison que le quenin fleurit, et que je recueillais de cesdits herbes par grosses poignées et les mangeais cruës, et qu'il y avoit de la laitüë sauvage que je mangeais par le pré fort avidement. Je suis levé à 2 h pour prier et pour écrire.»

Interprétation des songes 11, 12 et 13

Lundi 2 novembre 1705

«Les songes de ces 2 jours nuits signifient empechement de faire ses affaires.»

Accomplissement des songes 11, 12 et 13

Mardi 3 novembre 1705

«Levé à 3 h pour écrire, pour m'habiller, pour prier et puis pour écrire. On tint le plaid, où je reçeu l'accomplissement de mes songes. Le Sr Juré David Sandoz a été veiller vers moy pour me fortifier.»

32 Coeudres : coudriers, noisetiers.

Songe 14, avec interprétation

Lundi 9 novembre 1705

«Je songeais voir 2 femmes courir, ce qui signifie honte et dommage.»

Accomplissement du songe 14

Mardi 10 novembre 1705

«Je fût en Conseil d'Etat, et couchay à Neufchatel, j'ay receu l'efet de mon songe precedent.»

Songe 15, avec interprétation

Mercredi 11 novembre 1705

«J'ai songé lever mes mains, ce qui signifie moleste et ennuit.»

Songe (multiple) 16

Vendredi 13 novembre 1705

«J'ai songé du sang humain, des morilles, marcher en me trainant, être en danger au haut de la tour, et en peril, que mon bâton étoit rompu, que je ne pouvoit passer un mur, que je retomboit toujours par dernier, que j'avois persé la joue de ma femme avec un cloud et les dens dans la bouche.»

Songe 17

Vendredy 11 décembre 1705

«J'ai songé que j'étois nud et insensé, et que je me mordoit, cela m'ayant interrompu mon sommeil, je me suis rendormis et ne suis levé qu'à 3 h pour écrire [...].»

Songe 18

Mardi 15 décembre 1705

«Toujours mauvais songe que je me baignoit, que je nageois et que je ne cachoit pas ma 529 g4 g82 [= vergogne] qu'on me voyoit.»

Songe 19

Vendredi 18 décembre 1705

«Continué de faire de mauvais songes : manger de chien, de chat, et vers des pourceaux, et un gros verrat.»

Songe 20, avec interprétation et non-accomplissement

Vendredi 26 février 1706

«J'ai songé ~~que ma~~ voir un homme rompre sur la roue, qu'on le brisoit avec un couperet par morceaux, ce qui signifie tristesse dans 9 jours, ce qui n'est pas arrivé dans un mois entier, Dieu soit beny.»

Songe 21, avec interprétation

Samedi 27 mars 1706

«Levé tard apres un songe horrible [...]. J'ai songé que mon horloge etoit dereiglé et que je me suis vû insulté par un D31662 [= Diable] et puis aussy par 4 ou 5 autres, ce qui signifie mort ou grieve maladie, colere ou desespoir dans 91 jours.»

Songe 22, avec accomplissement

Mardi 27 avril 1706

«J'ai eté encore tourmenté de songes de d31662s [= diables]. Les songes sont accomplis dans 10 jours.»

Songe 23

Vendredi 18 juin 1706

«Songe infame que j'avois eu la compagnie de ma mere et de ma sœur.»

Songe 24

Jeudi 30 décembre 1706

«Levé encore plus matin³³ à cause que j'avois songé que j'avois vu ecorcher un cheval tout vif.»

Songe 25

Samedi 29 janvier 1707

«Levé à 3 h à cause que des s492s [= songes] avoyent troublé mon repos.»

Songe 26, avec annonce d'accomplissement

Jeudi 28 avril 1707

«p25 t [= peut] estre 2c2551662³⁴ 313 [= j'ay] s48 g2 [= songé] d2s [= des] s29pens [= serpens] entortillés autour de m2s [= mes] d25x [= deux] 317b2s [= jambes], d2 [= de] 61 [= la] villenie et 952 [= que] 32 [= je] p49n3s [= pognis] 582 [= une] lampe qui s'est eteinte par une goutte de pluye. Ce songe a eut son accomplissement le 2 may par le moyen de ce que le Juré David Sandoz m'a brulé du poil.»

Accomplissements du songe 26

Lundi 2 mai 1707

«Les songes que j'avois fait le jeudy 28 avril ont eu leur accomplissement par le moyen de ce que le Juré David Sandoz m'a brulé du crain de chevaux pour plus de 2 ecus blancs, et je fis peu d'avance ce jour.»

33 Levé encore plus tôt que la veille, où il avait indiqué : «Levé à la minuit ne pouvant reposer en consideration de mes dettes».

34 Il s'agit d'un mot au code qui semble corrompu : e.euvable ?

Mardi 3 mai 1707

«Ce fut ce jour icy que j'eue le chagrin de reconnoitre mon songe, c'est à dire la perte de mon crin blanc».

Songe 27

Entre le mercredi 25 et le jeudi 26 mai 1707

«Mauvais songe à moy et à ma femme.»

Songe 28

Lundi 12 décembre 1707

«J'ai songé que j'ecorchay la tête à 3 juments, leur enlevant le cuir de la tete sans couteau, et seulement des mains, et que mes doigts produisoient des petites plantes comme des bourgeons de bois de sapin qui sortoyent de ma main droite que j'ai arraché deux comme on feroit des verrues.»

Songe 29

Vendredi 30 décembre 1707

«Sy tôt que je fut couché je songeay que je tombay de dessus une roche au fond du Doux³⁵».

Songe 30

Vendredi 30 décembre 1707

«2 h après [le songe précédent] je songeay voir un vent terrible de mille flammes de feu, cela m'a éveillé à 1/2 h. après la minuit, je suis donc levé une heure après pour ecrire [...].»

Songe 31

Mercredi 24 avril 1709

«J'ai songé marcher dans la boue et que ma femme etoit emment(elée) tout de crepon, et je m'y suis aussy trouvé, j'ai vu des gens vetu de noir.»

Songe 32 et songe 33

[Mercredi 9 octobre et] jeudi 10 octobre 1709

«J'ai songé par 2 nuits de suites que le Locle bruloit, et que j'en entendoit sonner l'allarme et que je voyoit la fumée.»

Songe 34

Vendredi 23 mai 1710

«Je me suis enferré dans un mauvais songe qui m'a fait perdre mon matin, et tout en chagrin, sur le midy j'écrivois [...].»

35 Le Doubs (rivière), qui coule à moins de 5 kilomètres de La Chaux-de-Fonds.

Songe 35

Entre le jeudi 12 et le vendredi 13 juin 1710

«Un songe d’avoir les mains toute noire et que je les lavoit.»

Songe 36

Entre le vendredi 13 et le samedi 14 juin 1710

«Un songe horrible à mon premier sommeil.»

Songe 37

Jeudi 15 janvier 1711

«[J]’ay songé de grosses troupes de corneilles, qui voloient ensemble et par troupes.»

Bibliographie

Source manuscrite

Le Locle, Bibliothèque de la Ville
Sandoz, Jacques : Journal, 1693–1715.

Source imprimée

Sandoz, Jacques : Journal de Jaques Sandoz, perruquier notaire : 1693–1712 [extraits], hg. von Fritz Jung, Préface de Jules Bailloids, La Chaux-de-Fonds 1942.

Études

Barrelet, Jean-Marc : «Chaux-de-Fonds, La», in : Dictionnaire historique de la Suisse, version du 25 février 2010. Accessible sous <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002837/2010-02-25/> [15.01.2022].

Arnulf, Isabelle : Une fenêtre sur les rêves. Neurologie et pathologies du sommeil, Paris 2014.
Carroy, Jacqueline/Lancel, Juliette (Hgg.) : Clés des songes et sciences des rêves : de l’Antiquité à Freud, Paris 2016.

Elce, Valentina/Handjaras, Giacomo/Bernardi, Giulio : «The Language of Dreams : Application of Linguistics-Based Approaches for the Automated Analysis of Dream Experiences», in : Clocks&Sleep 3, 2021, 495–514.

Gantet, Claire : Une histoire du rêve. Les faces nocturnes de l’âme (Allemagne, 1500–1800), Rennes 2021.

Hall, Calvin S./van de Castle, Robert L. : The Content Analysis of Dreams, New York 1966.

Revensuo, Antti/Salmivalli, Christina : «A Content Analysis of Bizarre Elements in Dreams», in : Dreaming : Journal of the Association for the Study of Dreams 5/3, 1995, 169–187.

- Revonsuo, Antti : «The Reinterpretation of Dreams: An Evolutionary Hypothesis of the Function of Dreaming», in : Behavioral and Brain Sciences 23, 2000, 793–1121.
- Revonsuo, Antti/Valli, Katja : «Dreaming and Consciousness: Testing the Threat Simulation Theory of the Function of Dreaming», in : Psyche 6/8, 2000, 1–31.
- Revonsuo, Antti/Tuominen, Jarno/Valli, Katja : «The Avatars in the Machine – Dreaming as a Simulation of Social Reality», in : Open Mind 32, 2015, doi : 10.15502/9783958570375
- Schlup, Michel : «Un lecteur neuchâtelois ordinaire à l’aube des sociétés de lecture : Jacques Sandoz, notaire et perruquier (1664–1738)», in : Sociétés et cabinets de lecture entre Lumières et romantisme, Genève 1995, 27–41.
- Snyder, Frederick : «The Phenomenology of Dreaming», in : Madow, Leo/Snow Laurence H. (Hgg.) : The Psychodynamic Implications of the Physiological Studies on Dreams, Springfield, Ill. 1970, 124–151.
- Stephan, Aurélie M./Siclari, Francesca : «Sleep and Dreaming», in : Bassetti, Claudio *et alii* (Hgg.) : Sleep Medicine Textbook, Second Edition, Ratisbonne 2021, 81–93.